

Éléments fondamentaux

Une réunion régionale arabe des CATI s'est tenue à Alger en collaboration avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) en mai afin d'envisager les possibilités de renforcer la coopération régionale entre les représentants de neuf réseaux de CATI (Algérie, Djibouti, Égypte, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Oman, Palestine et République arabe syrienne) et la Ligue des États arabes. Dans ce contexte, l'Algérie et Djibouti ont signé un accord bilatéral d'échange d'expériences dans le développement de leurs réseaux de CATI.

Forte de 1 494 CATI dans 93 pays à la fin de 2023, la Plateforme de gestion des projets et des performances des CATI, mise au point par l'OMPI pour aider le réseau mondial croissant de CATI à gérer plus efficacement les réseaux nationaux de CATI, a été déployée dans 14 pays. La plateforme aidera notamment les coordonnateurs de CATI à gérer leurs projets nationaux, ainsi qu'à coordonner, évaluer et rendre compte de leurs activités.

Un programme de certification du personnel des CATI de l'OMPI a également été mis au point pour professionnaliser la gestion des CATI et accroître la normalisation des opérations des CATI, améliorer la qualité des services dans l'ensemble des CATI, renforcer la confiance des clients et améliorer les parcours de carrière du personnel des CATI afin d'accroître le maintien en poste du personnel hautement qualifié des CATI. Le programme de certification, qui comprend un niveau de base et des spécialisations avec des cadres de compétences associés, a été lancé en tant que cours pilote en collaboration avec l'Académie de l'OMPI dans six pays (Chine, Kenya, Madagascar, Pérou, Philippines et Arabie saoudite) en novembre. Le cours comprend des éléments d'apprentissage à distance et en classe, ainsi que des évaluations. La certification du niveau de base du personnel des CATI devrait être déployée à l'échelle mondiale, et la certification du personnel des CATI spécialisé dans la recherche de nouveauté/brevetabilité devrait être pilotée en 2024.

Afin de mettre à jour en permanence les outils existants et de mettre au point de nouvelles ressources pour les CATI, une boîte à outils a été mise au point afin de recenser et d'utiliser les inventions dans le domaine public, complémentaire aux guides de l'OMPI. Elle contient des outils pratiques qui aident à recueillir et à analyser des données et à soutenir la prise de décision dans le développement de nouveaux produits et services basés sur des inventions dans le domaine public. Un nouvel ensemble modulaire de formation à l'apprentissage mixte pour développer les connaissances et les compétences dans l'utilisation de ces outils a également été mis à l'essai dans certains établissements hôtes des CATI en Malaisie et aux Philippines.

Le portail d'accès aux registres de brevets, qui sert de répertoire interactif et de passerelle vers les registres et gazettes de brevets en ligne pour guider les utilisateurs vers les sources pertinentes d'information sur le statut juridique, a également fait l'objet d'un examen complet. En conséquence, tous les dossiers de compétence et les liens vers les registres et gazettes nationaux en ligne ont été examinés et mis à jour.

Dans le domaine de l'analyse des brevets, une deuxième édition du rapport panoramique sur les brevets 2022 consacré aux vaccins et traitements liés à la COVID-19 a été publiée, ainsi que deux autres rapports panoramiques sur les brevets sur le graphite et l'ilménite et leurs applications connexes. Le site Web d'analyse des brevets de l'OMPI a également été entièrement remanié, avec de nouvelles visualisations interactives et des résultats clés accompagnant nos derniers rapports.

En novembre, l'OMPI a lancé une communauté de pratique en matière d'analyse des brevets, une initiative de leadership intellectuel visant à officialiser et à soutenir la communauté mondiale des praticiens de l'analyse des brevets. L'OMPI vise à établir une communauté dévouée et engagée, ce qui sera réalisé par le partage systématique des connaissances et des ressources, la coopération internationale, l'apprentissage collectif et la création d'une compréhension commune, de pratiques exemplaires et avancées dans le domaine de l'analyse des brevets.

Un ensemble de ressources et de programmes de renforcement des capacités destinés à aider les CATI et les structures de transfert de technologie à améliorer leurs connaissances et leurs capacités dans le domaine des sciences de la vie a également continué d'être élaboré, y compris des guides et du matériel de formation sur la recherche de brevets, la gestion de la propriété intellectuelle, l'évaluation de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie dans le domaine de la biotechnologie. Deux conférences régionales sur l'innovation accélérée dans les sciences de la vie ont également été organisées en Asie (Philippines) et en Amérique latine (Mexique) à l'intention des spécialistes des CATI et du transfert de technologies dans ces régions afin de les aider à développer des compétences et des capacités en matière d'identification, de protection et de gestion de la propriété intellectuelle et de stratégies de transfert de technologies pour les technologies de la santé.

Dans la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'OMPI et le Secrétariat de l'ASEAN (ASEC) ont mis en œuvre deux projets visant à fournir un cadre propice à l'identification, à la gestion et à la commercialisation efficaces des résultats de la recherche et de la propriété intellectuelle qui en résulte, et à renforcer les capacités des structures de transfert de technologie dans la région. Ces projets, appuyés par le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle, comprenaient l'élaboration d'un modèle régional de politique institutionnelle en matière de propriété intellectuelle pour les établissements universitaires et de recherche des États membres de l'ASEAN. Ils comprenaient également une boîte à outils d'évaluation de la propriété intellectuelle contenant un ensemble de principes et de pratiques convenus au niveau régional pour permettre la création de relations plus transparentes sur le marché de la propriété intellectuelle et un environnement de confiance dans les transactions de propriété intellectuelle dans la région.

Pour aider les universités à créer des programmes incitatifs innovants à destination de leurs chercheurs universitaires et les encourager à participer aux activités de transfert de technologie et d'échange de connaissances, un nouveau guide – *Mesures d'incitation au transfert de technologie : un guide pratique sur la manière d'encourager, de reconnaître et de récompenser efficacement les chercheurs et les spécialistes du transfert de technologie* – a également été publié.

Dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), un programme novateur de formation en cours d'emploi a été lancé par l'OMPI en coopération avec l'Association pour la gestion de la recherche et de l'innovation en Afrique australe (SARIMA) dans le cadre d'un nouveau partenariat entre les deux organisations. Ce programme sur mesure, soutenu par l'Office des brevets du Japon (JPO) et le NIPMO, a permis à 12 spécialistes participant activement à des activités de transfert de technologie dans des établissements universitaires et de recherche au Botswana, au Malawi, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe de travailler en étroite collaboration avec des cadres expérimentés dans le domaine du transfert de technologie dans six bureaux de transfert de technologie en Afrique du Sud, et d'acquérir une expérience directe des opérations, processus et stratégies quotidiens des bureaux de transfert de technologie (voir le dossier spécial du présent rapport pour en savoir plus sur cette initiative).



Participants au programme de formation en cours d'emploi. Voir la vidéo : Le transfert de technologie en action en Afrique australe <https://www.wipo.int/technology-transfer/fr/stories/tech-transfer-southern-africa.html>